



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE extraordinaire
du Conseil Municipal de Gars
du Dimanche 26 janvier 2025**

Le Conseil Municipal de Gars, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de GARS :

Présents : Mr CASSEZ Marino, Président de séance, Mr BUSSIERE Michel, , Mr CARDACCIA Jean Pierre, secrétaire de séance, Mme LABESSEDE Denise, Mr DUVAL Sébastien, Mme NOCERA Myriam, de Mr SPAENS Francis
Mr SPAENS est désigné secrétaire de séance.
Le quorum est atteint, 14h la séance commence :

DIVERS : Procès-verbal de la précédente séance du 1^{er} décembre 2024

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents

ORDRE DU JOUR

Délibération n°1

versement d'un secours d'urgence

Mr le Maire rappelle les faits :

Une sapeur-pompier de la base des sapeurs- pompiers de Saint Auban a subi la perte tragique de sa maison lors d'un incendie survenu le 25 janvier 2025.

La sapeur-pompier ainsi que sa petite famille comprenant 5 enfants se retrouvent totalement démunis. Etant donné que le CCAS de la commune a été dissous au 01 janvier 2017. Etant donné qu'aucun règlement de l'action sociale sur le territoire de la commune n'a été dressé .

Il apparait nécessaire d'acter par délibération ce jour , le versement d'un secours d'urgence de 300.00€ sous forme de carte achat CARREFOUR qui sera dégagé au budget communal 2025 en faveur de cette famille dans le besoin absolu.

Ouï l'exposé du Maire, le conseil municipal à l'unanimité acte ce jour le versement de ce secours exceptionnel à hauteur de 300.00€ sous forme de bon d'achat CARREFOUR en faveur de la famille DE SAINT MARTIN.

15H00 la séance est levée

Le secrétaire de séance
Mr SPAENS Francis

Le Maire
Mr CASSEZ